

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

PROCEDURE DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES

(Divorce, Séparation, Après divorce, Filiation naturelle...)

EN 2 EXEMPLAIRES

Documents d'identité :

- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Copie de la carte vitale
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie intégrale de l'acte de mariage (*de – de 3 mois*)
- Copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux (*de – de 3 mois*)
- Copie intégrale de l'acte de naissance des enfants (*de – de 3 mois*), y compris les enfants nés d'une union précédente
- Copie du contrat de mariage (*le cas échéant*)
- Copie du certificat de scolarité pour les enfants majeurs (*le cas échéant*)

Revenus et charges :

Tableau des revenus et charges auquel il faudra joindre les documents suivants :

- Justificatifs des revenus :

- Copie du dernier avis d'imposition
- Copie de tous les bulletins de salaire (depuis le mois de janvier de l'année en cours jusqu'à aujourd'hui y compris celui du mois de décembre de l'année précédente)
et/ou Pension de retraite,
et/ou Attestation Pôle emploi,
et/ou dernier Relevé CAF attestant du RSA et d'allocations diverses.

- **Revenu du concubin ou du conjoint** (les mêmes documents doivent être fournis par votre compagnon ou toute autre personne vivant au même domicile que vous).
- Justificatif du patrimoine (le cas échéant)
- Toutes pièces justificatives concernant les avantages matrimoniaux ou les donations ou héritage

- **Justificatifs des charges :**

- **Copie de tous les crédits en cours** (maison, voiture et autres...) avec tableaux d'amortissement
- **Copie du contrat de location**, ou quittance de loyer ou attestation d'hébergement
- **Copie de la taxe d'habitation**
- **Copie de la taxe foncière**
- **Copie des trois dernières factures de téléphone** (fixe-internet et portable)
- **Copie de toutes les assurances** : habitation, voiture etc...
- **Copie de la mutuelle**
- **Copie des 3 dernières factures d'EDF, d'eau** etc...
- **Titres de propriété** des biens immobiliers maison ...
- **Copie des cartes grises** de tous les véhicules
- Copie du plan de surendettement (le cas échéant)
- Toutes autres charges...

En cas de prestation compensatoire :

- Attestation sur l'honneur (article 272 du Code civil)

En présence d'enfants mineurs doués de discernement :

- Avis d'information sur l'audition de l'enfant (article 388-1 du Code civil)